

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LA LENTE TRANSFORMATION DU SECTEUR BANCAIRE IRAKIEN

Dans une économie marquée par le recours aux paiements en espèces et un important secteur privé informel, le système bancaire irakien demeure sous-dimensionné, faiblement modernisé et vulnérable en cas de choc.

Le secteur bancaire irakien est d'abord caractérisé par la prédominance de l'État, héritée de l'ère baasiste. Les sept banques publiques du pays détiennent à leur bilan plus de 80 % du total des actifs bancaires du pays, et se consacrent en priorité au financement des entreprises du secteur public ou parapublic. Les deux principales banques publiques du pays, Rafidain Bank et Rasheed Bank, ne publient pas de comptes consolidés et font état de défaillances importantes dans leur gouvernance et leur gestion. Parmi les banques publiques, la Trade Bank of Iraq (TBI), créée en 2004, se distingue cependant par sa spécialisation dans les activités de *trade finance* et son rôle prépondérant dans le financement du commerce international irakien.

Les banques privées irakiennes se répartissent quant à elles entre un groupe de petites banques familiales de faible envergure et des filiales de banques étrangères, essentiellement issues de la région comme la National Bank of Iraq (filiale de la Capital Bank of Jordan), la Bank of Baghdad (filiale de la banque koweïtienne Borgan Bank) ou la Mansour Bank (filiale de la Qatar National Bank). Ces dernières sont réputées plus fiables et sont capables d'héberger les comptes d'entreprises étrangères présentes en Irak. Les banques privées irakiennes sont toutefois peu transparentes sur leurs activités et affichent des taux de prêts non-performants élevés, de l'ordre de 14 % du total des prêts. Par ailleurs, l'Irak n'applique que de manière très parcellaire et incomplète les standards bâlois en matière de réglementation prudentielle et dispose d'un cadre de gestion des crises bancaires aux contours flous.

Dans ces conditions, les banques irakiennes contribuent peu au financement de l'économie du pays. Le volume de crédits représente 9 % du PIB irakien, un ratio plus faible que chez les pays voisins (1), tandis que seuls 19 % des adultes détiennent un compte courant. La prévalence d'une « cash economy », dans laquelle les espèces représentent 57 % de la base monétaire, ne favorise pas l'accroissement des bilans bancaires. Ni le secteur du microcrédit irakien, encore embryonnaire, ni les marchés de capitaux (moins de 5 % du PIB) ne permettent de compenser la faible bancarisation de l'économie irakienne.

Conscient de ces enjeux, le gouvernement irakien a fait de la réforme du secteur bancaire une priorité de son programme économique. Une revue approfondie a été lancée des banques Rafidain Bank et Rasheed Bank, qui pourrait aboutir à terme à une restructuration de leurs bilans, une réorganisation de leurs activités et un désengagement progressif de l'État.

Surtout, le gouvernement cherche à favoriser l'expansion du secteur bancaire privé. La Banque Centrale d'Irak (BCI) s'est associée en 2025 au cabinet de conseil Oliver Wyman afin d'élaborer un plan pour la modernisation de ce secteur. À l'issue du processus en cours, les banques irakiennes devront soit se conformer dans leur ensemble à de nouvelles normes en matière de gouvernance et de gestion du risque, soit fusionner avec une autre banque, faute de quoi elles devront renoncer à leur agrément. Ce plan consacre par ailleurs une place importante à l'inclusion financière et à la modernisation des systèmes de paiement, ainsi qu'au développement des infrastructures bancaires (agences, distributeurs). Sa mise en œuvre doit être finalisée en 2026.

(1) Ce ratio s'élève par exemple à 48% pour la Turquie, 52% pour l'Arabie Saoudite, 64% pour les Émirats arabes unis, à 100% pour le Qatar.

LE CHIFFRE À RETENIR

19 %

IRAKIENS DISPOSANT
D'UN COMPTE COURANT

Service Économique de Bagdad

ÉGYPTE

1. TROISIÈME ÉMISSION DE SUKUK SOUVERAIN (1,5 Md\$)

Le ministère des Finances égyptien a émis le 7 octobre 2025 un [sukuk souverain à deux tranches](#) d'un montant total de 1,5 Md USD. L'opération a suscité une forte demande, avec des souscriptions dépassant 9 Mds USD. La première tranche, d'une maturité de 3,5 ans, s'élève à 700 M USD avec un rendement de 6,375% et une échéance en 2029. La seconde, d'un montant de 800 M USD et d'une maturité de 7 ans, affiche un rendement de 7,95% et une échéance en 2032, soit un niveau inférieur à celui observé sur les eurobonds égyptiens de maturité comparable (environ 7,5% pour les titres à 5 ans). Il s'agit de la troisième émission de sukuk souverain égyptienne, après une première en février 2023 pour 1,5 Md USD qui avait attiré plus de 250 investisseurs et suscité une demande 6,1 Mds USD de souscriptions, et une deuxième en juin 2025 d'un montant de 1 Md USD, intégralement souscrite par la Kuwait Finance House. Selon le ministère, cette opération vise à diversifier les sources de financement du budget de l'État, élargir la base d'investisseurs, réduire le coût de l'endettement et allonger les maturités de la dette publique.

2. CREUSEMENT DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE

Le déficit budgétaire s'est creusé à -2,5% du PIB au T3 2025, contre -2,1% un an plus tôt, selon un [rapport](#) du ministère des Finances. Au T3 2025, le solde primaire a toutefois presque doublé sur un an pour atteindre 178 Mds EGP (3,2 Mds EUR), soit 0,9% du PIB, soutenu par la hausse de 37% des recettes fiscales à 556 Mds EGP (10 Mds EUR) et une meilleure discipline budgétaire. Les recettes totales ont progressé de 37,2% à 645 Mds EGP (11,6 Mds EUR), tandis que les dépenses ont augmenté de 39,1% à 1 200 Mds EGP (21,6 Mds EUR), tirées par les dépenses d'intérêt (695 Mds EGP, soit 12,5 Md EUR) qui demeurent le principal poste de dépenses. Selon le budget 2025/26, l'excédent primaire devrait atteindre +4% du PIB (contre +3,5% en 2024/25), tandis que le déficit budgétaire devrait s'établir à -7,3% du PIB, avant un repli à -5,5% du PIB en 2026/27.

3. LE RALENTISSEMENT DU SECTEUR PRIVÉ NON PÉTROLIER SE CONFIRME EN OCTOBRE

L'[indice des directeurs d'achat \(PMI\)](#) de l'Égypte est passé de 48,8 en septembre à 49,2 en octobre, marquant le huitième mois consécutif de contraction de l'activité du secteur privé non pétrolier. L'enquête souligne un ralentissement du recul de la production et des nouvelles commandes, porté par une amélioration de la demande intérieure et une meilleure performance du secteur manufacturier, seul

en expansion. L'emploi et les achats d'intrants se sont stabilisés, tandis que les entreprises font état d'une hausse marquée des coûts salariaux - la plus forte depuis octobre 2020 - liée à la revalorisation des rémunérations face à la hausse du coût de la vie. S&P Global estime que ce niveau du PMI correspond à une croissance annuelle du PIB d'environ 4,6 %, suggérant la poursuite de la reprise de l'activité au début du quatrième trimestre 2025.

4. DÉCOUVERTE DE 18 NOUVEAUX Puits DE PÉTROLE ET DE GAZ

Le ministère égyptien du Pétrole a [annoncé](#) la découverte de 18 nouveaux puits d'hydrocarbures entre juillet et octobre 2025, dont 13 ont déjà été intégrés à la carte de production nationale. Ces nouveaux gisements, situés principalement dans le désert occidental, le delta du Nil et le golfe de Suez, devraient générer une production combinée de 14 000 barils de pétrole et condensats par jour, ainsi que 44 millions de pieds cubes de gaz naturel. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie gouvernementale visant à accroître l'autosuffisance énergétique et à attirer de nouveaux investissements étrangers dans l'exploration. Malgré les contraintes budgétaires et les retards de paiement aux opérateurs, l'Égypte entend consolider son statut de hub énergétique régional, en valorisant ses capacités de liquéfaction de gaz et ses partenariats de production partagée.

5. LE QATAR RELANCE UN MÉGAPROJET CÔTIER

Le Qatar et l'Égypte s'apprêtent à signer « dans les prochains jours » un [partenariat](#) d'investissement majeur pour développer un complexe touristique intégré sur la côte nord, dans les zones de Samla et Alam El Roum (gouvernorat de Matrouh). Ce projet, estimé à près de 4 Mds USD, s'inscrit dans le cadre d'un paquet d'investissements directs de 7,5 Mds USD annoncé lors de la visite du président Abdel Fattah El-Sissi à Doha en avril dernier. Conçu sur le modèle de Ras El Hekma, le projet comprendrait des zones résidentielles, hôtelières et commerciales, ainsi qu'un port de plaisance et des infrastructures de loisirs haut de gamme. Si plusieurs annonces similaires ont été reportées par le passé, la rencontre entre les deux Premiers ministres, Moustafa Madbouly et Sheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, marque cette fois une volonté politique claire d'accélérer la concrétisation des engagements qatariens.

IRAK

1. PROJET DE CONSTRUCTION DU MÉTRO DE BAGDAD

Le 2 novembre 2025, le Premier ministre Soudani a organisé une réunion de travail consacrée au projet de construction d'un métro dans la ville de Bagdad, en présence d'entreprises et de missions diplomatiques internationales dont la France. Le Premier ministre y a défendu son bilan dans le domaine des infrastructures, avant de rappeler l'ancienneté du projet de métro de Bagdad, dont les premières traces remontent aux années 1970, et la nécessité de le relancer en identifiant un consortium d'entreprises. Il a ensuite laissé place à deux présentations. Premièrement, le cabinet de conseil Oliver Wyman a détaillé sa vision pour le financement du métro, qui sera géré par une société privée *ad hoc* (la *Baghdad Transport Company*) et proviendra de différentes sources publiques, privées et multilatérales. Deuxièmement, la société française Systra a exposé son plan global (*masterplan*) pour la mobilité urbaine à Bagdad ainsi qu'un projet de feuille de route pour le lancement des travaux (études de faisabilité, conception des lignes de métro, organisation d'un appel d'offres, etc.). Cette réunion, qui n'avait pas de valeur décisive dans le contexte pré-électoral irakien, a mis en évidence les enjeux importants de financement que représente ce projet ancien, repoussé à plusieurs reprises.

IRAN

1. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MENACÉE PAR LA SÉCHERESSE

Selon le centre de recherche du Parlement, les précipitations moyennes au deuxième trimestre 2025 ont reculé de 61 % en g.a et de 44 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ce déficit pluviométrique persistant, combiné à une hausse de 2,3 °C de la température moyenne, confirme l'installation d'une sécheresse sévère. Les cultures pluviales ont été particulièrement affectées, entraînant un recours accru aux ressources en eau souterraines pour compenser le déficit d'irrigation. Le plateau central et les côtes méridionales ont subi une sécheresse très marquée, et le printemps 2025/2026, après celui de 2021/2022, apparaît comme le deuxième printemps le plus sec des trois dernières décennies. La contraction de la production agricole pèse sur la sécurité alimentaire et accroît la dépendance du pays aux importations. Dans un contexte d'accès plus difficile aux devises et de fort déficit budgétaire, ces tensions renforcent le risque de nouvelles pressions inflationnistes dans les mois à venir.

2. DÉFICIT BUDGÉTAIRE À MI-PARCOURS 2025/2026

Selon le vice-président du Parlement, le déficit de l'exercice en cours a atteint 8 M Mds IRR (environ 6,4 Mds EUR au taux libre actuel) à la fin du 6^{ème} mois de l'exercice et pourrait se creuser jusqu'à 18 M Mds IRR (environ 14,4 Mds EUR) d'ici la clôture de l'exercice. Ce dérapage s'explique par **i)** des hypothèses trop optimistes sur les recettes pétrolières – avec des exportations inférieures de 200 000 bpbj à la cible (1,6 M bpbj en moyenne sur les six premiers mois) et un prix moyen de 51 USD le baril, contre 60 USD retenus dans la loi de finances et **ii)** la non-réalisation d'environ 55 % des recettes attendues de la cession d'actifs publics à mi-parcours (- 3,6 M Mds IRR). Au total, les recettes non réalisées des six premiers mois s'élèvent à 10,29 M Mds IRR, soit 20,7 % des recettes totales prévues par la loi de finances 2025/2026. Le déficit budgétaire est le plus souvent financé soit par des avances de la banque centrale, qui accroissent la masse monétaire, soit par la vente sur le marché libre des devises provenant des exportations pétrolières.

ISRAËL

1. LE PORT D'ASHDOD ENGAGE UN PROGRAMME DE MODERNISATION DE 1,5 Md ILS

Le port d'Ashdod a annoncé un plan d'investissement de modernisation de ses infrastructures d'un montant estimé à 1,5 Md ILS (environ 380 M EUR). Cette initiative s'inscrit dans sa stratégie à long terme, qui vise à améliorer son efficacité opérationnelle, augmenter sa capacité d'accueil et renforcer son rôle dans la chaîne logistique nationale. Ce programme quinquennal prévoit notamment le réaménagement des quais, l'optimisation des zones de stockage et la création de terminaux spécialisés selon les types de cargaison (conteneurs, véhicules, vrac, etc.). Le projet comprend également un volet consacré à l'innovation technologique et à la durabilité, avec l'intégration de systèmes numériques de gestion, de solutions d'automatisation et d'énergies renouvelables.

2. PLAN DE 1,25 Md USD POUR RELANCER LES EXPORTATIONS

La Manufacturers Association of Israel (MAI) et l'Israel Export Institute (IEI) ont soumis au bureau du Premier ministre un plan de relance post-guerre, dont l'objectif est de doubler les exportations israéliennes en cinq ans et de revitaliser l'industrie nationale. Doté d'un budget de 1,25 Md USD (environ 4,6 Mds ILS) pour la période 2026-2031, ce plan vise à soutenir les entreprises israéliennes dans leur expansion internationale. Il s'appuierait sur la création d'un fonds de soutien aux exportations de 200 M ILS par an, finançant jusqu'à

80 % des dépenses de marketing international (campagnes publicitaires, participation à des foires et salons, projets pilotes à l'étranger). Il prévoit également le lancement d'un programme spécifique « Growth to the World », destiné à accompagner les entreprises innovantes à fort potentiel à l'international, et l'initiative « Business Ambassadors », qui déploierait dans plusieurs pays des représentants chargés de promouvoir les produits israéliens. Une attention particulière serait portée aux PME, souvent freinées à l'export par des contraintes de financement, de marketing et de réglementation. La MAI et l'IEI ambitionnent de diversifier les débouchés vers des régions moins exposées politiquement (Inde, Asie du Sud-Est, Afrique, Amérique du Sud) tout en renforçant la marque « Israël » à l'international, et de sécuriser les chaînes d'approvisionnement en développant des partenariats avec des pays considérés comme « amis ».

3. VERS LA CRÉATION D'UN GAZODUC ENTRE ISRAËL ET CHYPRE ?

La société Energean, exploitante des champs gaziers offshore Karish-Tanin-Katalan (qui représentent près de 10 % des réserves prouvées de gaz d'Israël et 42 % de sa consommation intérieure), a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec le groupe chypriote Cyfield. Aux termes de cet accord, Energean s'engage à fournir du gaz naturel à la future centrale électrique que Cyfield projette de construire dans la région de Mari, près de Larnaka. Le projet prévoit qu'Energean assure la conception, la construction et l'exploitation d'un gazoduc sous-marin reliant directement la plateforme Karish, située dans les eaux économiques israéliennes, au littoral chypriote. Les détails concernant le coût estimé, la capacité de transport et le calendrier de mise en œuvre n'ont pas encore été communiqués. La réalisation effective du projet dépendra des autorisations des gouvernements israélien et chypriote.

4. PROPOSITION D'UNE RÉFORME FISCALE POUR RELANCER L'INVESTISSEMENT DANS LA HAUTE TECHNOLOGIE

Le ministère des Finances présente une réforme fiscale pour relancer l'investissement dans la haute technologie. Cette réforme comprend une série de mesures législatives et de modifications des procédures opérationnelles de l'administration fiscale pour renforcer l'attractivité de l'industrie de haute technologie israélienne. Les fonds de capital-risque israéliens verront leur taux d'imposition sur les plus-values divisé par près de deux, passant de 50 % à 27 %, avec une exonération totale de TVA. Pour les fonds étrangers, le taux sera réduit de 15 % à 10 %, également sans TVA. Les salariés « rapatriés » en Israël pourront qualifier leurs options d'achat d'actions comme des

plus-values plutôt que comme un revenu salarial, ramenant le taux d'imposition à 25 % et ne taxant que la plus-value générée après leur retour sur le territoire. Les investisseurs étrangers dans les fonds de capital-risque et les fonds spéculatifs bénéficieront d'une exonération d'impôt sur leurs investissements directs dans la tech israélienne. Parallèlement, la réforme simplifie les procédures d'évaluation des transferts de propriété intellectuelle à l'étranger et celles liées aux fusions-acquisitions d'entreprises israéliennes, afin de réduire les litiges fiscaux et d'accélérer les opérations.

JORDANIE

1. MOODY'S MAINTIENT LA NOTE DE CRÉDIT DE LA JORDANIE À « BA3 »

Moody's maintient la note de crédit à long terme de « Ba3 » attribuée à la Jordanie avec une perspective stable. Malgré les tensions régionales, l'agence de notation prévoit un rythme de croissance modéré de +2,5 % pour 2025, puis une accélération autour de +3 % pour 2026-2027, soutenue par la reprise du tourisme, l'amélioration des échanges dans la région, en particulier avec la Syrie, et les grands projets en cours. Moody's prévoit un déficit public de -2,9 % en 2025, avant de se résorber à environ -2,1 % d'ici 2026, résultat des réformes fiscales engagées sous l'égide du programme du FMI. Selon le rapport, le maintien de la note reflète l'engagement des autorités jordaniennes dans l'élaboration de nouvelles politiques et le fort soutien international, des facteurs toutefois contrebalancés par une dette publique élevée, un chômage persistant et une croissance relativement modeste.

2. DIMINUTION DE 25 PB DES TAUX D'INTÉRÊT

La Banque centrale de Jordanie (BCJ) a annoncé une baisse des taux d'intérêt de ses instruments de politique monétaire de -25 points de base (pb) à compter du 2 novembre 2025. Cette diminution - la cinquième consécutive - fixe le taux directeur à 6 % et répond à une inflation maîtrisée (autour de +2 %) et à une croissance stagnante. Cette décision fait également suite à la baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale des États-Unis, de 25 pb également, intervenue le 29 octobre.

3. PREMIÈRE ÉMISSION D'EURO-OBLIGATIONS DEPUIS 2023

Le 4 novembre 2025, le ministre des Finances, le ministre de la Planification et de la Coopération internationale et le gouverneur de la Banque centrale de Jordanie ont annoncé l'émission de 700 M USD d'euro-obligations avec un taux d'intérêt nominal fixe de 5,75 % à échéance novembre 2032 (7 ans). Les

conditions sont plus favorables de 175 pb par rapport à l'émission obligatoire réalisée en 2023 (1,2 Md USD à 7,5 % sur une échéance de 5 ans et 9 mois). Le ministre des Finances a indiqué que le produit de l'émission sera utilisé pour rembourser les euro-obligations émises il y a dix ans, arrivant à échéance le 29 janvier 2026.

LIBAN

1. LE VOLUME DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES EN FORTE AUGMENTATION SUR LES 9 PREMIERS MOIS DE 2025

D'après les données publiées par le ministère libanais des Finances, les ventes immobilières ont quasiment doublé (+95,5 %) en rythme annuel, entre les mois de janvier et septembre 2025, atteignant un montant de 4,4 Mds USD. Le nombre de transactions sur la période, de 51 683, témoigne du dynamisme du secteur par rapport à l'année précédente et 2023, qui ont enregistré respectivement un volume de 26 430 et 12 125 ventes, mais reste inférieur aux 56 500 transactions immobilières qui ont eu lieu sur les neuf premiers mois de l'année 2022.

SYRIE

1. AUGMENTATION SENSIBLE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ

Le ministère de l'Énergie a annoncé le 30 octobre sa décision, effective au 1^{er} novembre, de simplifier la structure des prix de l'électricité, la réduisant à quatre catégories à tarification progressive, contre cinq auparavant. Cette modification s'est accompagnée d'une forte hausse des prix, s'échelonnant de 58 % à plus de 9 000 %, en fonction du niveau de consommation et du type d'utilisateur.

Le prix des deux premières catégories, dédiées aux particuliers, est fixé en fonction de la consommation cumulée sur un cycle de facturation, équivalent à deux mois. Le tarif de la première tranche, la seule subventionnée par le ministère, à environ 60 %, s'établit à 0,05 USD par kWh pour une consommation inférieure à 300 kWh. Au-delà, le tarif augmente à 0,11 USD par kWh. Les tarifs des troisième et quatrième catégories, par ordre croissant de prix, qui concernent respectivement les institutions gouvernementales et entreprises d'une part et les industries les plus énergivores d'autre part, ont été fixés à 0,14 USD et 0,15 USD par kWh.

À titre de comparaison, le coût au kWh d'une consommation résidentielle bimestrielle inférieure à 600 kWh s'élevait auparavant à 0,0008 USD.

D'après des données datées de 2009, la consommation moyenne d'une famille syrienne sur

une période de deux mois étant comprise entre 500 et 600 kWh, une large partie de la population serait concernée par la tranche ayant enregistré la plus forte hausse avec l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification. Le coût d'une consommation totale de 600 kWh sur deux mois a en effet été multiplié par 10, passant de 0,5 USD à 50 USD.

Cette décision est intervenue quelques jours avant la signature, le 6 novembre, par le ministère syrien de l'Énergie et un consortium mené par UCC Holding, d'un contrat ferme prévoyant la construction de huit centrales électriques (5 000 MW) en Syrie, faisant suite au protocole d'accord non contraignant signé en mai dernier.

2. PUBLICATION D'UN APPEL D'OFFRES POUR L'IMPORTATION DE PÉTROLE BRUT

Le gouvernement syrien a lancé le 3 novembre un nouvel appel d'offres international pour l'achat de 7 M de barils de pétrole brut léger destinés à la raffinerie de Baniyas, livrables entre décembre 2025 et mars 2026. Ce volume s'ajoute à un précédent appel d'offres de janvier 2025 portant sur 4,2 M de barils, qui, selon Reuters, avait suscité peu d'intérêt de la part des grands opérateurs pétroliers en raison notamment des sanctions internationales pesant sur le pays.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. COOPÉRATION GERMANO-PALESTINIENNE

Le gouvernement palestinien et le gouvernement allemand ont tenu, cette semaine, leurs consultations bilatérales sur la coopération au développement, coprésidées par le ministre palestinien de la Planification et de la Coopération internationale, Stéphane Salameh, et le secrétaire d'État allemand au ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Niels Annen.

Sous le parrainage du Premier ministre Mohammad Mustafa, les deux parties ont signé un protocole d'accord prévoyant une aide financière de 158 M EUR destinée à soutenir des projets en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza.

Les fonds seront alloués aux secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle (TVET), de la gouvernance, de la gestion durable de l'eau, de l'emploi et de la résilience économique, ainsi que de l'agriculture et du secteur privé. L'Allemagne, l'un des plus grands partenaires bilatéraux de la Palestine, consacre actuellement près d'un milliard d'euros à des programmes de développement dans le pays.

2. FAIBLE RÉCOLTE D'OLIVES

Le directeur du département oléiculture du ministère palestinien de l'Agriculture, Ramez Obeid, a indiqué que le rendement en huile d'olive au début de la saison est resté très faible, en raison d'un retard de maturation des fruits lié au changement climatique. La qualité du produit demeure toutefois élevée lorsque les récoltes sont effectuées au bon moment.

M. Obeid a souligné que la production nationale ne dépassera pas 7 000 tonnes cette année, alors que les besoins du marché intérieur s'élèvent à entre 10 et 11 000 tonnes, sans compter les commandes d'exportation vers la Jordanie, le Golfe, l'Union européenne et l'Amérique du Nord.

Il a averti que la production pourrait encore diminuer en raison des restrictions de circulation imposées par les autorités israéliennes aux agriculteurs qui ne peuvent accéder à leurs terres et terminer la récolte, compromettant ainsi les revenus des familles rurales et l'un des piliers économiques et culturels de la Palestine.

3. LA FAO ALERTE SUR L'EFFONDREMENT AGRICOLE À GAZA

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié son rapport annuel mettant en lumière une crise alimentaire et agricole sans précédent à Gaza. Selon le rapport, plus de 80 % des terres cultivées ont été détruites par les opérations militaires et près de 78 % des zones agricoles sont désormais inaccessibles. Il ne reste désormais que moins de 5 % de surfaces exploitables.

La FAO indique également que 70 % des serres et la majorité des puits d'irrigation ont été détruits, rendant l'accès à l'eau presque impossible. Le secteur de la pêche est lui aussi paralysé, privant la population d'une source essentielle de protéines.

Plus de 90 % des habitants n'ont plus accès à une alimentation suffisante. L'organisation estime que 2,2 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire immédiate, et avertit qu'en l'absence d'un accès durable aux intrants agricoles et au carburant, une famine généralisée pourrait survenir dans les prochains mois.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,7	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	50,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr